



# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ANNEE 2023

(Décret n°2000-404 du 11 mai 2000)

# SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS (ANNEE 2023)

Le service public de déchets se compose :

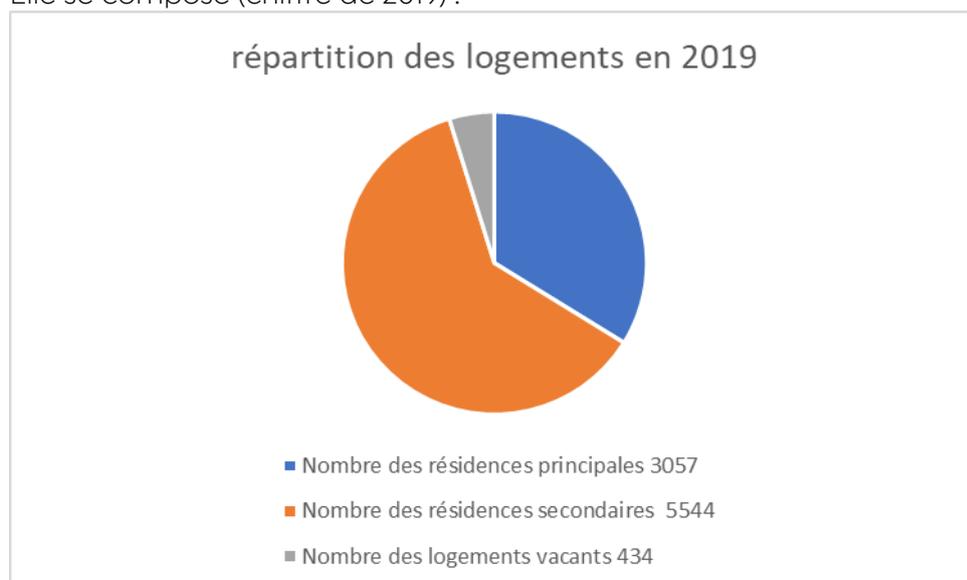
- de la collecte des ordures ménagères,
- de la collecte sélective de verre, du carton des commerçants, du papier et des emballages ménagers.
- le traitement des ordures ménagères
- de la déchetterie pour la réception des objets encombrants
- du suivi et entretien des composteurs collectifs

## 1. POPULATION CONCERNEE

---

La totalité de la population des communes du canton (permanente, touristique et des résidences secondaires) bénéficie de la totalité des services.

Elle se compose (chiffre de 2019) :



Population permanente : 6 592 habitants

Nombre total de

Résidences principales : 2 419 dont 1286 meublés représentant 5 140 lits

Résidences secondaires : 4 093

Hôtels : 1 045 lits

Chambres d'hôtes et gîtes : 297 lits

Campings : 13 représentant 5 191 lits

Hébergement associatif : 7 représentant 1 356 lits

La capacité d'accueil est de 27 229 lits dont 13 848 lits marchands.

## 2. PERSONNEL ET MATERIEL DE COLLECTE

---

La collecte des déchets ménagers est assurée en régie.

### 2.1. Présentation du service de collecte des ordures ménagères.

Le service est basé dans la zone d'activité « Les Sablonnières » à L'Argentière-la-Bessée. Le garage comprend : une aire de stationnement pour les camions, une zone de réparation et d'entretien des véhicules, un vestiaire et une salle de repos, un bureau et une zone de lavage.

#### 2.1.1. Le personnel.

Le nombre d'employés varie au cours de l'année :

- 1 responsable de service
- 1 chef d'exploitation
- 1,5 gardien de déchetterie
- hors « saison été » : 3 chauffeurs + 6 rippers
- en « saison été » : 3 chauffeurs + 9 rippers

Les horaires sont les mêmes toute l'année : 5h – 12h.

Les chauffeurs sont également chargés de l'entretien des camions : nettoyage de la cabine et de la benne, intérieur et extérieur et graissage une fois par semaine.

Une partie du personnel s'occupe également des réparations simples des véhicules, ainsi que des opérations de base (vidange...).

Le nettoyage et la réparation des bacs ont lieu 1 fois par an (printemps et automne) durant 5 à 6 semaines, ces opérations sont réalisées sur place par le personnel du service.

En outre, le personnel réalise diverses tâches : aménagement du garage, déneigement de la crèche, entretien des bâtiments et jardins du canton...

### 2.1.2. Véhicules et matériel de réparation.

Le parc de véhicules de collecte aux couleurs de la C.C du Pays des Ecrins est le suivant :

Véhicule	Marque	Volume	Tonnage maxi	Kilométrage	Mise en circulation	Etat
FF553MY	Renault	10 m <sup>3</sup>	5.5 T	76 072	5 ans	bon
BB013RV	Mercedes	30 m <sup>3</sup>	26 T	156 842	13 ans	moyen
2439 KW 05	Renault	14 m <sup>3</sup>	7 T	260 490	18 ans	moyen
CR166NX	Renault	10 m <sup>3</sup>	5.5 T	171 682	10 ans	bon
1307 LC 05	Mercedes	12 m <sup>3</sup>	6 T	261 554	14 ans	moyen

Cette hétérogénéité dans la taille des camions est due aux difficultés de passage dans certaines zones (étroitesse, hauteur limitée...) qui nécessitent la collecte par un camion de volume plus limité.

Le service possède également un camion benne-basculante sur lequel sont montés la machine à pression pour laver les bacs et le matériel de réparation.

Dans le garage, un atelier complet permet de procéder aux réparations mineures. Les chauffeurs peuvent également y nettoyer et graisser les camions.

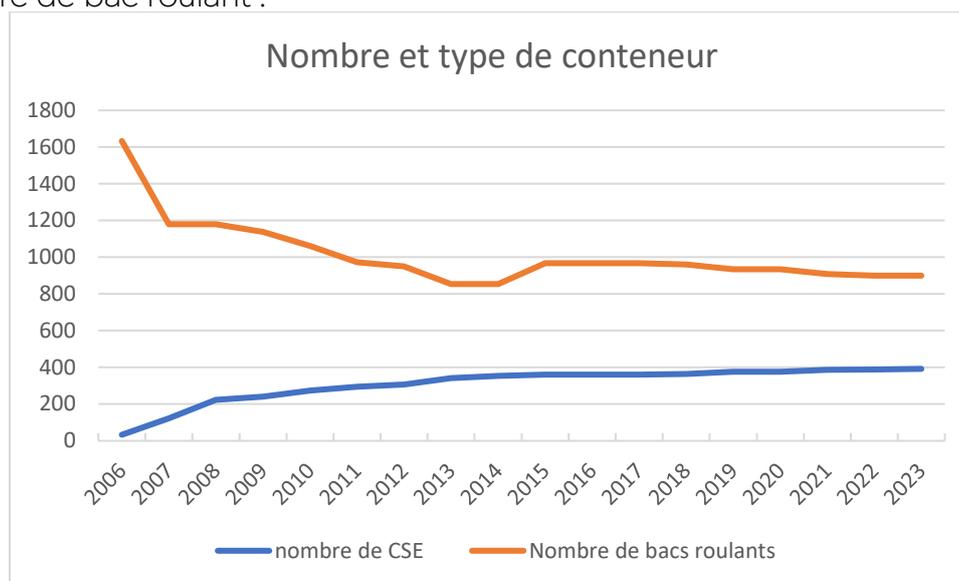
### 2.1.3. Récipients de collecte et points de regroupements existants.

Les containers destinés à recevoir les ordures ménagères, le verre et les emballages sont de taille et de couleurs variées :

Le territoire dispose à la fois de bacs roulant d'une capacité de 660 L et de Conteneur Semi-Enterrés (CSE) de 5 000L pour les OM et Emballages et 3 000L pour le verre.

La politique du territoire est de supprimer les bacs pour n'avoir plus que des Points d'Apportés Volontaires (PAV) composés de conteneurs.

Les courbe ci-dessous montre l'évolution du nombre de colonne (CSE) par rapport au nombre de bac roulant :



### 3. COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

---

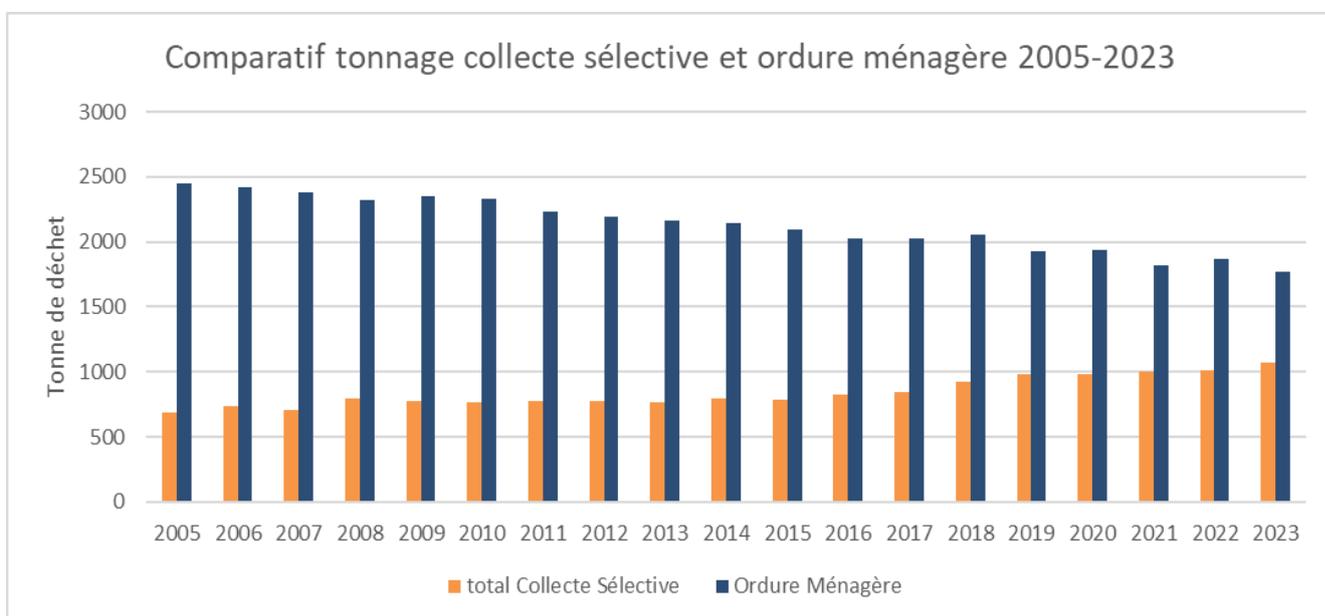
Le canton est divisé principalement en 4 secteurs de collecte pour la période creuse et six secteurs en période estivale.

#### 3.1. Organisation des tournées.

##### Quatre tournées ordures ménagères :

- Argentière nord + St Martin de Queyrières
- Argentière sud + Freissinières + Champcella
- Roche de Rame + les Vigneaux + Bâtie + Vallouise (Puy Aillaud + Villard + Parcher + Pierre Sainte) + Pelvoux (route de l'Eychauda)
- Vallouise + Pelvoux Sarret+ Puy st Vincent

#### 3.2. Tonnage collecté



En 2023, le tonnage des ordures ménagères collecté est de 1 766 T (1 866 T en 2022)

Nous constatons une diminution de 5.36 % du tonnage des ordures ménagères par rapport à l'année 2022 et -27 % depuis 2005

### 3.3. Coût du service

	OM	
	Année 2023	Rappel 2022
Main d'œuvre :	197 855 €	187 643 €
Charges générales :	214 805 €	226 046 €
Charges financières :	6 246 €	3 487.36 €
Amortissement :	33 242 €	38 426.66 €
TOTAL:	452 148 €	455 603 €

Le coût de la tonne collectée est de 256 € (244.16 € en 2022) se décomposant comme suit

Personnel : 112 € (100.55 € en 2022)

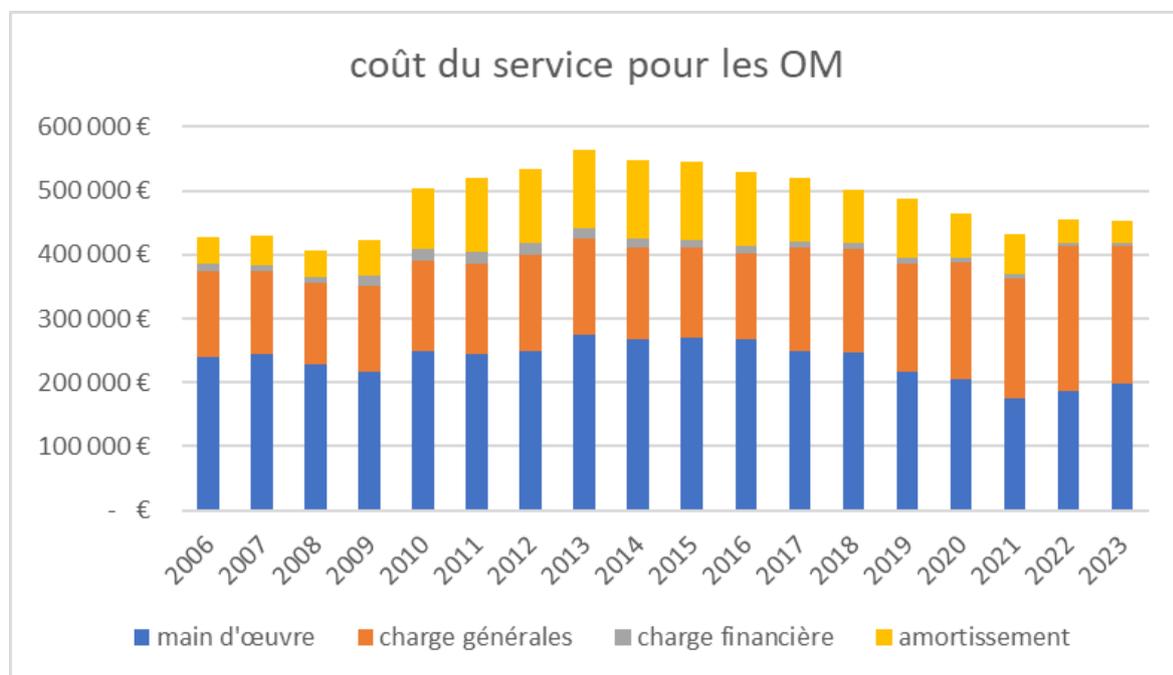
Charges générales : 121.63 € (121.13 € en 2022)

Charges financières : 3.53 € (1.86 € en 2022)

Amortissement : 18.82 € (20.59 € en 2022)

Le personnel représente 46 % des charges de la collecte des ordures ménagères (41.18 % en 2022)

Les charges générales sont calculées au prorata du tonnage d'ordures ménagères par rapport au tonnage total (ordures ménagères + collecte sélective).



Les charges générales sont calculées au prorata du tonnage d'ordures ménagères par rapport au tonnage total (ordures ménagères + collecte sélective).

### 3.4. Traitement des ordures ménagères

Celles-ci sont vidées au niveau du quai de transfert de Guillestre dans une semi-remorque avant d'être transportées et traitées au CSDU du Beynon à Ventavon depuis juin 2006.

#### *3.4.1. Coût de traitement*

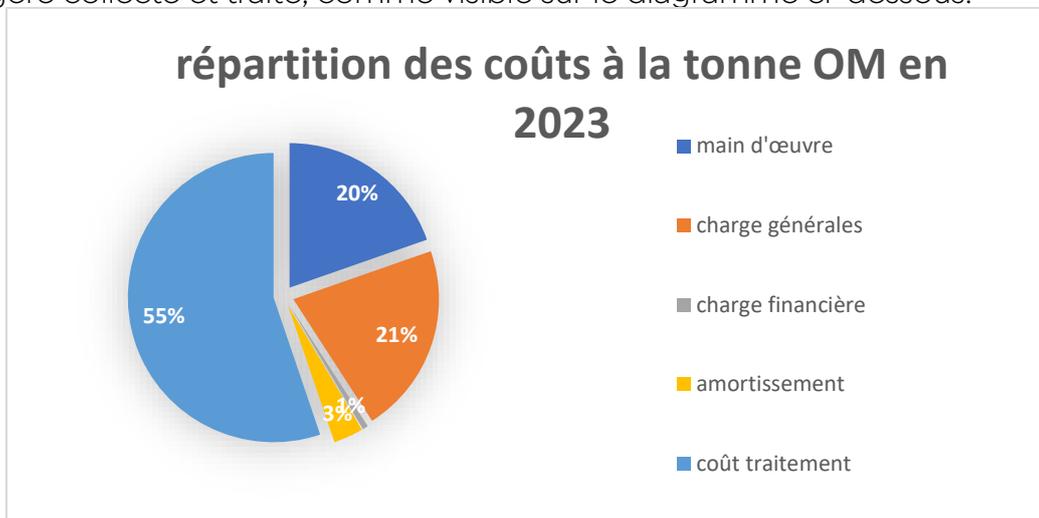
Le coût de traitement se compose  
Frais de remboursement d'emprunt  
Frais d'exploitation du CET + secrétariat

En 2023, la participation de la communauté de communes du Pays des Ecrins est de 556 739 € soit **315 € par tonne** mise en décharge (232.84 € en 2022).

Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation de la TGAP qui est passée de 45 à 52 € HT /tonne, a l'augmentation du coût des marchés de transport et traitement.

Le SMITOMGA a mis en conformité le CET de Guillestre, le programme de travaux a représenté 1 295 816 euros.

Le traitement des OM représente près de la moitié du coût à la tonne d'ordure ménagère collecté et traité, comme visible sur le diagramme ci-dessous.



### 4.1. Organisation des tournées

#### Tournées collecte emballage

*semaine 1 (tournées 1, 2,3)*

*semaine 2 (tournées 4, 5)*

- Freissinieres + Champcella + l'Argentière (tournée 1)
- La Roche de Rame + Pelvoux + Vallouise (tournée 2)
- Vigneaux + Puy St Vincent + St Martin de Queyrières (tournée 3)
- La Roche de Rame + l'Argentière (tournée 4)
- Pelvoux + Vallouise (sauf la Casse) + Vigneaux + St Martin de Queyrières (tournée 5)

#### Tournées collecte verre :

Tournées bacs 1 fois par mois et tous les 15jours en période touristique :

- 1 Argentière + Freissinieres + Champcella
- 2 Vallouise + Pelvoux + la Roche de Rame
- 3 St Martin de Queyrières + Les Vigneaux + Bâtie + Puy Saint Vincent + Puy Aillaud

Tournées Moloks une fois toutes les 6 semaines et une fois par mois en période touristique :

- 1 : Argentière + la Roche de Rame + Freissinières + Champcella
- 2 : Puy St Vincent ( enlèvement à la demande en saison touristique)
- 3: les Vigneaux + St Martin de Queyrières
- 4: Pelvoux + Vallouise

#### Tournée Collecte Papier

Une fois toutes les 5 semaines :

- Puy St Vincent + Vallouise + Pelvoux
- L'Argentière + Freissinières + Champcella
- St Martin de Queyrières + La roche de Rame + Les vigneaux

#### Tournée collecte Carton

Tout le territoire une fois par semaine et 3 fois par semaine en période touristique

## 4.2. Quais de transfert pour la collecte sélective

Les quais de transfert prévus pour les matériaux issus de la collecte sélective sont situés sur le site de la déchetterie intercommunale de l'Argentière. Les trois quais réceptionnent le verre, le papier et les emballages ménagers.

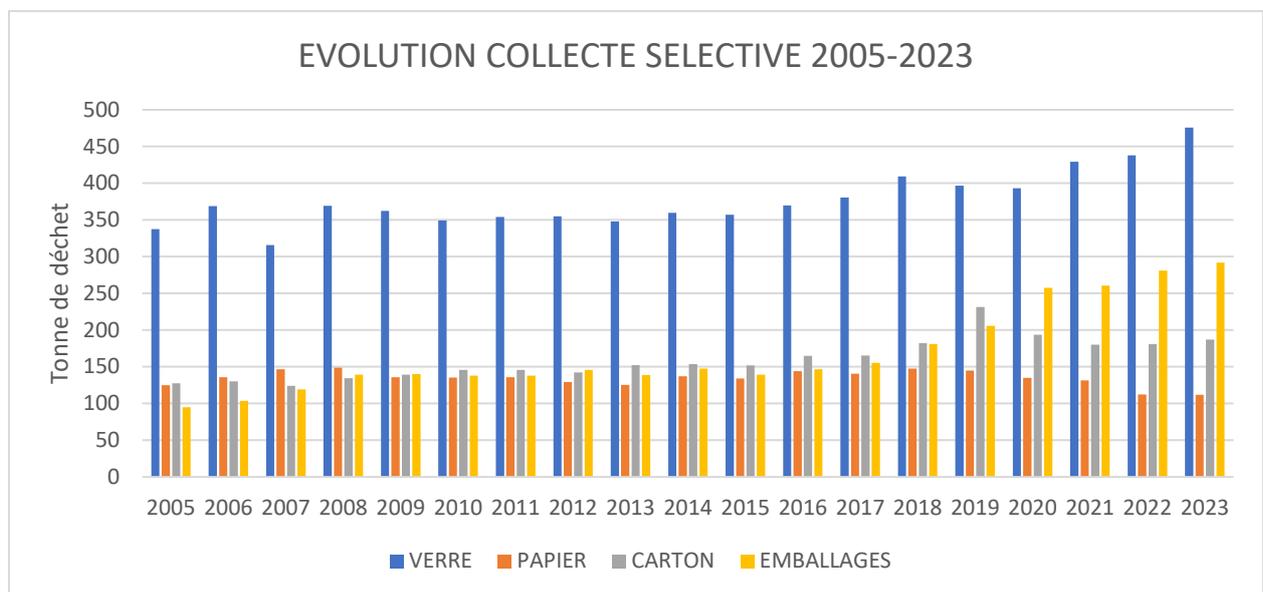
Ces quais ont été équipés d'un compacteur et de 2 caissons pour les emballages, et de 2 bennes de 30m<sup>3</sup>.

Montant investissement :

G C (quais) : 72 350.59 € (TTC)

Equipements : 62 613.61 € (TTC)

## 4.3. Tonnages collectés



#### 4.3.1. Objectifs détaillés des emballages :

	Quantité Produite (kg/hab/an)	Gisement (kg/hab/an)
ACIER	17.9	3.8
ALUMINIUM	3.34	1.2
PCC(ELA)	7.44	1.2
PCNC (EMR+PCM)	132.9	15.3
Plastique (PRM+ film)	61.45	17.3
CARTON	187.65	32
VERRE	476	32

Taux de refus au centre de tri 24 %

#### 4.3.2 Aide à la tonne triée / reprise :

	Aide tonne triée ( € / tonne)	<u>Reprise</u> ( € / tonne)
Acier	62 €	174 €
Aluminium	278 €	579 €
Carton (ELA,EMR)	0 € en 2023	105 €
Flacon plastique	0 € en 2023	10 €/T pour PCC 24 €/T pour PCNC 15 €/T pour PCM
verre	4.40	20 €
Papier	0	117 €

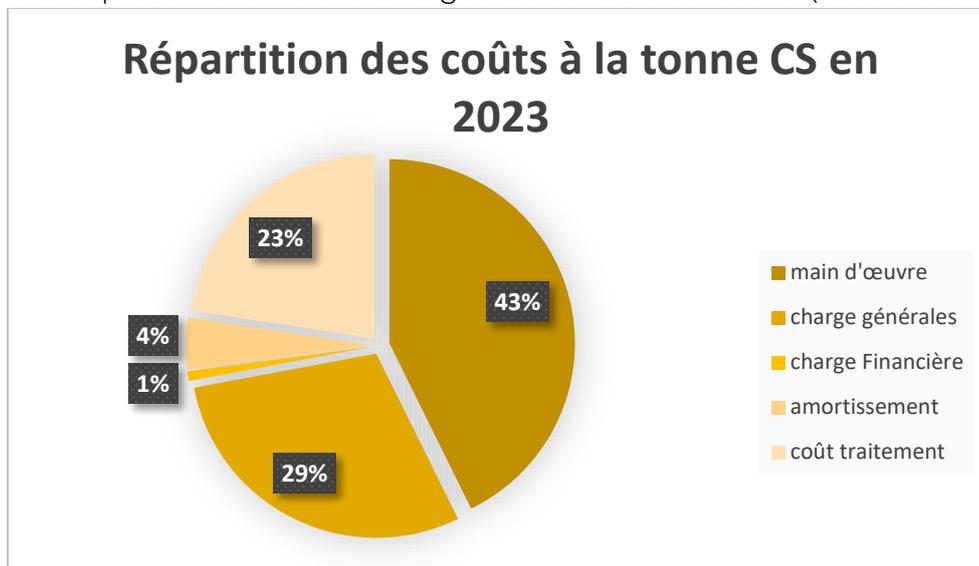
#### 4.4. Coût du service :

	ANNEE 2023				TOTAL
	Verre	Carton	Emballages	Papier	
Main d'œuvre	32 689 €	55 915 €	100 433 €	3010€	192 047 €
Charges générales	→				131 655 €
Charges financières	→				3 828 €
Amortissement	→				20 374 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	→				<b>347 904 €</b>
<b>RECETTES</b>	66 054 €	20 534 €	37 996 €	15 236 €	139 820 €
<b>COUT TOTAL</b>	→				<b>208 084 €</b>

Les 139 820 € de recettes sont réparties de la façon suivante :

- 117 169 € d'aides à la tonne triée versées par CITEO
- 22 654 € de reprises de matériaux

Le personnel représente 43 % des charges de collecte sélective (42 % en 2022)



#### 4.5 Transport et conditionnement

	Tonnages 2023	Transport	Coût transport 2023 (ttc)	conditionnement	Coût conditionnement 2023 (ttc)
Verre	476 T	0 €/T	0 €	0	0
Emballages	292 T	262.02 €/Benne	25 501 €	317 €/T	92 785 €
Journ/Magaz	112 T	262.02 €/benne	2620 €	32.72 €/T	3 665 €
Carton	187 T	242 €/Benne	15 084 €	26.86 €/T	5 024 €
<b>Total</b>	<b>1067 T (1049 T en 2022)</b>		<b>43 205 €</b>		<b>101 474 €</b>

Le verre est transporté dans le Languedoc par l'entreprise ZENA.

Le papier, le carton et les emballages sont transportés par l'entreprise Allamanno au centre de tri à Ventavon.

**Le coût total aidé de la Collecte Sélective est de 290€/T contre 315€/T pour les ordures ménagères.**

## 4.6. Sensibilisation de la population :

### **4.6.1 Réunions de quartier,**

auprès des associations ou auprès des services techniques:

Réunion de sensibilisation auprès des compagnons du devoir ou des services techniques communaux.

Stand tri sélectif sur les marchés de l'Argentière et de Vallouise pendant la quinzaine du tri.

Distribution de sacs rappelant les consignes de tri.

Jeu concours pendant la semaine du tri

### **4.6.2 Sensibilisation en milieu scolaire :**

Sensibilisation auprès des 4 classes de 6<sup>e</sup> du collège des Giraudes (à l'aide de la vitrine

du tri, d'une exposition et d'une cassette vidéo).

Sensibilisation dans les écoles primaires (St Martin, l'Argentière ...)

Des visites de déchetterie ont été effectuées.

### **4.6.3 Documents de sensibilisation :**

Des articles sont passés régulièrement dans la presse.

Des affichettes en plusieurs langues ont été distribuées dans les stations de ski et les campings.

### **4.6.4 Bilan**

En 2023, le tonnage de collecte sélective est en augmentation de 5.5 % par rapport à l'année 2022 (+56 tonnes).

Le taux de refus au centre de tri en ce qui concerne les emballages est de 24 %.

Ce taux est dû certes à des erreurs de tri mais aussi au fait que les emballages restent trop longtemps dans le caisson (problème des petites collectivités).

## 4.7 Opération compostage individuel

Les composteurs ont été distribués durant l'année 2023 sur le Canton de l'Argentière. Les composteurs en bois de 300 litres ont été prêtés en échange d'une caution de 20 €.

Environ 800 composteurs ont été distribués sur le Canton depuis le début de l'opération.

## 6. DECHETTERIE

---

### 6.1. Equipement

La déchetterie est ouverte en juin 1998. Elle est constituée de 8 quais de déchargement munis de bennes de 30 m<sup>3</sup> et d'un compacteur pour les cartons, d'un local de stockage des DMS et d'un local d'accueil. Le gardiennage est assuré par un agent à plein temps et d'un deuxième agent durant 8 mois de l'année.

Les travaux de mise aux normes et sécurisation de la déchetterie ont été effectués durant l'année 2015 pour un montant de 69 000 € HT (financés à hauteur de 60 % par l'Etat et l'ADEME).

A l'occasion de la mise aux normes, un nouveau règlement intérieur a été validé afin de définir les règles de fonctionnement de la déchetterie.

### 6.2. Fréquentation

Nombre de visites : 27 298 (diminution de 4.67 % par rapport à 2022).

- Pourcentage de visites relatives aux artisans commerçants : 5.8 %

- Pourcentage de visites relatives aux particuliers : 94.2 %

Récapitulatif du nombre de visites par mois : 2 274 (2 517 en 2022)

- Nombre de visites par mois relatives aux artisans commerçants : 133

Nombre de visites par mois relatives aux particuliers : 2141

### 6.3. Tonnage collecté

Pneus : 75 T

Métaux : 63 T

Déchets verts : 770 T

Gravats : 1033 T

Bois : 223 T

Encombrants : 679 T

Huiles usagées : 4.2 T

DMS : 16 T

Batterie : 20 unités

Plâtre : 88 tonnes

TOTAL : 2 935 T (2 774 T en 2022)

### 6.4. Coût du service

Main d'œuvre : 81 133 € (99 644 € en 2022)

Charges générales : 297 012 € (313 395 € en 2022) dont 68 509 € pour transport et 191 409 € pour traitement

Consommation (électricité, téléphone) : 3 625 € (3 821 € en 2022)  
Charges financières : 951.46 € ( 1038 € en 2022)  
Amortissement : 37 225 € (34 661 € en 2022)  
TOTAL : 419 946 € (452 559 € en 2022)

Le coût exploitation est de 143 € par tonne se décomposant comme suit :

Personnel : 27.6 €

Charges générales : 101.2 € (dont transport 23.3 € et traitement 65.2 €)

Charges financières : 0.32 €

Amortissement : 12.6€

## 7. RECAPITULATIF

Nature	COUT		
	Année 2022	Année 2023	variation
<b>Dépenses</b>			
Collecte OM	455 603 €	452 148 €	-0.75 %
Traitement OM	434 491 €	556 739 €	+ 28 %
Collecte sélective	318 095 €	347 904 €	+ 9 %
Nettoyage bacs et colonnes		25 807 €	
Entretien et suivi composteurs collectifs		2021 €	
Héliportage refuges		559 €	
Déchetterie (Encombrants,pneus,huiles,DMS)	452 559 €	419 946 €	-7.2 %
<b><i>Sous total Dépenses</i></b>	1 660 748 €	1 805 124 €	+ 8.69 %
<b>Recettes</b>			
Redevance spéciale (entreprises +campings +recettes métaux , DEEE et ecomobilier )	86 626 €	106 709 €	+ 23 %
TEOM	1 575 635 €	1 769 098 €	+12 %
Recettes CS	181 915 €	139 820 €	-23 %
<b><i>Sous total Recettes</i></b>	1 844 176 €	2 015 627 €	+ 9 %
<b>TOTAL (dépenses-recettes)</b>	- 183 428 €	- 210 503 €	+ 14.7 %

La tonne d'ordures ménagères, collectée et traitée, revient à 571 € (476 € en 2022, soit + 19 %).

## 8.FINANCEMENT

---

Le service de déchets ménagers est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) récupérée auprès des usagers du canton (particuliers et professionnels).

Les recettes sont de 2 032 431 € se répartissant comme suit :

TEOM: 1 769 098 €

Aides : 0 €

Recettes collecte sélective : 139 820 €

Produits exceptionnels : 0 €

Atténuation de charges : 16 804 €

Redevance spéciale professionnels et campings, recettes déchetterie : 106 709 €

## 9. EVOLUTION DU SERVICE

---

Une étude est en cours afin de valoriser la partie organique des déchets, les déchets verts et les boues d'épuration. Les déchets de bois sont traités par une filière agréée depuis juin 2009 : ces derniers sont récupérés par l'entreprise Chancel avant d'être acheminés en Italie pour la confection de mobiliers tels que des bureaux, des cuisines...

Le rendu de l'étude d'optimisation du service de collecte oriente la collectivité vers les choix suivants :

Installation de colonnes semi enterrées sur l'ensemble du territoire dans un délai de 3 ans

Renforcement de la redevance spéciale des professionnels

Choix de rester en triflux

Pas de volonté de mettre en place la tarification incitative sur les 3 ans à venir

Fait à L'Argentière-La Bessée le 08 juin 2024

Le Président

Cyrille DRUJON D'ASTROS